

RECHERCHER UNE MISSION (/MISSIONS/)

ACCOMPAGNER LES USAGERS DANS LES SERVICES DES PRÉFECTURES ET DES SOUS-PRÉFECTURES.



Où ? Cosne-Cours-sur-Loire (58 - Nièvre - Bourgogne)

Quoi ? Dossiers de candidature :

- dépôts des candidatures : jusqu'au 30 MAI 2021
- elles devront être déposées sur le site "service civique"
- être accompagnées d'un CV au format libre office ou pdf (uniquement)

Informations requises :

- vos date et lieu de naissance (ville et département)
- vos coordonnées (téléphone et adresse courriel)

Intitulé de la mission :

Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en sous-préfecture.

Contexte :

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'accueil du public en sous-préfecture.

Cette mission est une opportunité pour se former aux fonctions d'accueil du public, appelées à se développer :

- la nature des services offerts au public évolue, vers une assistance à l'accomplissement des démarches administratives en ligne.
- parmi l'ensemble des publics accueillis, certains connaissent des difficultés

particulières, notamment dans l'utilisation des outils numériques.

Lieu de la mission : Sous-Préfecture de Cosne Cours Sur Loire, 7 bis rue Eugène Pelletan 58200 Cosne Cours Sur Loire (Nièvre)

Objectifs d'intérêt général de la mission en sous-préfecture :

- Contribuer à l'amélioration de l'accueil des usagers à la sous-préfecture en facilitant notamment les démarches des personnes en difficulté : personnes à mobilité réduite, personnes âgées, femmes enceintes, personnes avec enfants, usagers en difficulté sociale, personnes ne maîtrisant pas ou peu la langue française
- Rassurer les usagers présents et les orienter
- Assister les usagers dans leurs démarches par internet.

Description de la mission :

1/ Assurer une médiation permettant d'accueillir, d'accompagner, d'orienter le public afin de faciliter ses démarches. Le volontaire en service civique contribuera ainsi à créer une ambiance rassurante.

Le volontaire aidera les personnes à vérifier que leur dossier est complet. Il pourra aider les personnes à lire les documents fournis, à les comprendre et les informer des procédures via internet ou par voie postale.

Le volontaire animera le point numérique de la sous-préfecture, en aidant les usagers à accomplir leurs démarches en ligne.

2 / Le volontaire du service civique pourra également être associé et contribuer à un projet pour améliorer l'accueil des usagers en sous-préfecture en faisant part de ses propositions. Il pourra aider à l'amélioration de la signalétique et des documents d'information, sur la base de sa connaissance du public et de ses besoins. Il pourra proposer des pistes d'amélioration des conditions de communication pour valoriser et faire connaître l'action de l'Etat et promouvoir les services en ligne.

3/ Réalisation d'enquêtes de satisfaction.

4/ Développer des partenariats avec des acteurs tiers (mairies, associations...) : cartographier les acteurs clés, créer un lien avec les associations qui accompagnent des usagers et relayer les informations auprès des services des communes de l'arrondissement.

La sous-préfecture assure un suivi personnalisé du ou de la volontaire, pour l'aider à construire son projet professionnel.

Profil du poste :

Mission exigeant des qualités d'écoute, un sens développé du contact et du service au public.

Bonne maîtrise de l'outil internet.

Tutorat :

Le secrétaire général de la sous-préfecture est désigné comme tuteur.

Le tuteur met en pratique les conseils et les prescriptions du « Guide méthodologique » spécialement conçu par l'Agence du service civique. Son rôle est d'accompagner le volontaire tout au long de son contrat en organisant son accueil, son intégration au service, sa formation à ses missions, le suivi et l'évaluation de son activité et en préparant avec lui son projet d'avenir.

Modalités de la phase de préparation à la mission :

La formation est assurée, dans chaque cas, par les autorités d'emploi.

Le volontaire bénéficiera :

d'une formation civique et citoyenne comprenant deux volets :

- un volet théorique ayant pour objectif de le sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté (valeurs de la République, organisation administrative et judiciaire des institutions, grandes questions de société,...)
- un volet pratique sous la forme d'une formation sur le cadre législatif et réglementaire d'intervention de l'État et les enjeux de la mission à laquelle il contribuera.

d'une formation aux premiers secours :

- formation prévention et secours de niveau 1 (PSC1)

Le volontaire sera désigné en tant que tel. A ce titre, il portera un signe distinctif visible faisant apparaître les termes « service civique ».

Quand ? À partir du 1 juin 2021 (8 mois, 26 h/semaine)

Quel domaine ? Solidarité

Combien de postes disponibles ? 1

Quel organisme ? Prefecture de la nievre

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Non

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? Non



M. MERLIN (Sous



7 bis rue Eugène



**Préfecture) - A.
Audrey (adm) - O.
Fadma (adm)
T : 03 86 60 70 80**

**Pelletan
58200 Cosne-Cours-
sur-Loire**

[http://www.nievre.gouv.f](http://www.nievre.gouv.fr)

r

Activités : Administration

Espace Presse (/page/presse)

Contact (/contact)

FAQ jeunes (/faq-volontaire)

FAQ organismes (/organismes/faq-organisme)

Démarches en Ligne (/teleservice)

- Espace jeunes volontaires (/jeunes-volontaires/)
- Espace organismes (/organismes/)
- Agence du Service Civique (/a-propos-de-nous/)
- Actualité / presse (/actualites/)
- Ressources (/ressources/)
- Marchés publics (/page/marches-publics)
- Informations réglementaires (/page/informations-reglementaires)
- Rejoindre l'Agence du Service Civique (/page/rejoindre-lagence-du-service-civique)
- Plan du site (/page/plan-du-site)
- Accessibilité (/page/accessibilite)
- Mention légales (/page/mentions-legales)

Inscrivez-vous à la newsletter (/organismes/profile/edit?nl=1)